

IMPULSE

1. IDENTIFICATION			
Nom du produit	: IMPULSE		
Code du produit	: 05-12072	Autres moyens d'identification	: Non disponible.
Fournisseur	: Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3 1-819-758-1541	Manufacturier	: Wood Wyant Une division du Groupe Sani-Marc 42, rue de l'Artisan Victoriaville, Québec G6P 7E3 1-819-758-1541
Utilisations identifiées	: Applications industrielles: Solutions de nettoyage. Dégraissant	Utilisations non recommandées	: Utiliser ce produit seulement selon les directives d'utilisation. Lire l'étiquette avant d'utiliser. Ce produit n'est pas destiné à un usage domestique.
Date d'édition (AAAA-MM-JJ)	: 2019-03-18		
En cas d'urgence : Téléphone d'urgence: CANUTEC (613) 996-6666 (Frais virés acceptés)			

2. IDENTIFICATION DES DANGERS	
Les informations contenues dans cette section concernent le produit tel que livré. Contactez votre directeur de compte afin d'obtenir de l'information supplémentaire concernant l'identification des dangers liés aux formes diluées du produit.	
Classification du produit	: CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1C LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
Mention d'avertissement	: Danger
Pictogrammes de danger	: 
Mentions de danger	: Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
<u>Conseils de prudence</u>	
Généralités	: Produit corrosif. Manipuler avec soin. Lire l'étiquette avant utilisation. Garder hors de la portée des enfants.
Prévention	: Se laver les mains soigneusement après manipulation. Des équipements de protection spécifiques sont suggérés pour ce produit. Consulter la section 8 pour les détails. Ne pas respirer les poussières ou brouillards.
Intervention	: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir. EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau avec de l'eau. Laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Rincer avec de l'eau. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Pour tous les types d'exposition, obtenir une assistance médicale si des symptômes apparaissent ou sont sévères.
Stockage	: Entreposer dans un endroit approprié.
Élimination	: Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales, nationales et internationales.
Éléments d'une étiquette complémentaire	: Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité cutanée inconnue : 72.1% Pourcentage du mélange consistant en des ingrédients de toxicité inhalable inconnue : 72.1%
Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification	: Aucun connu.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Substance/préparation : Mélange

Nom	Numéro CAS	% (p/p)
Alcohols, C9-11, ethoxylated	68439-46-3	5 - 10
xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	1 - 5
Sel tétrasodique d'acide d'éthylènediamine-tétraacétique	64-02-8	1 - 5
Métasilicate de sodium	6834-92-0	1 - 5

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

4. PREMIERS SOINS

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux	En cas de contact avec les yeux, rincer avec de l'eau. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer. Si l'irritation persiste, consulter un médecin. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursoufflures ou si les rougeurs persistent.
Contact avec la peau	Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de réutiliser. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin en cas de formation d'ampoules ou de boursoufflures ou si les rougeurs persistent.
Ingestion	Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Consulter un médecin si des symptômes apparaissent.
Inhalation	Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Consulter un médecin si les effets nocifs persistent ou sont graves. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Contact avec les yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmoiement rougeur
Contact avec la peau	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Inhalation	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux
Note au médecin traitant	Traitement symptomatique requis. Contactez le spécialiste en traitement de poison immédiatement si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

Moyens d'extinction

Agents extincteurs appropriés	Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.
Agents extincteurs inappropriés	Aucun connu.
Dangers spécifiques du produit	Si ce produit est chauffé ou se trouve au contact du feu, une augmentation de pression se produit et le conteneur peut éclater.
Produit de décomposition thermique dangereux	Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes: dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal
Mesures spéciales de lutte contre l'incendie	En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.
Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu	Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles	Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Amorcer les procédures en cas de déversement si nécessaire.
Protection individuelle	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Méthode de nettoyage	Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Rincer à l'eau pour le nettoyage final.

7. MANUTENTION ET STOCKAGE

Manutention	Il devrait être interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou traité. Les personnes travaillant avec ce produit devraient se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements et l'équipement de protection contaminés avant de pénétrer dans des aires de repas. Consulter la Section 8 pour d'autres renseignements sur les mesures d'hygiène.
Entreposage et incompatibilité	Entreposer conformément à la réglementation locale. Séparer des acides. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Garder hors de la portée des enfants. Entreposer à l'écart des substances incompatibles (voir la section 10).

8. CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
Sel tétrasodique d'acide d'éthylènediamine-tétraacétique	ACGIH TLV (États-Unis). Remarques: Hydroxyde de sodium CEIL: 2 mg/m ³

Contrôles d'ingénierie appropriés	Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.
--	---

Mesures de protection individuelle

Protection oculaire/ faciale	Les expositions prolongées ou intenses peuvent nécessiter de porter un écran facial ou des lunettes de protection anti-éclaboussures. Il est minimallement suggéré de porter des lunettes de sécurité lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
Mains et Protection du corps	Il est suggéré de porter des gants résistants aux produits chimiques lors de l'utilisation ou la manipulation de ce produit.
Protection respiratoire	Aucun équipement de protection spécifique requis dans les conditions normales d'utilisation.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	Liquide. [Semi-transparent]	pH	13	Point d'éclair	[Le produit n'entretient pas une combustion.]
Couleur	Orange.	Densité relative	Non disponible.	Point de fusion	Non disponible.
Odeur	Citron	Viscosité	Non disponible.	Point d'ébullition	Non disponible.
Seuil olfactif	Non disponible.	Tension de vapeur	Non disponible.	Point d'inflammation	: Non disponible.
Solubilité dans l'eau	: Non disponible.	Densité de vapeur	: Non disponible.	Taux d'évaporation	: Non disponible.
Température de décomposition	: Non disponible.	Température d'auto-inflammation	: Non disponible.		
Coefficient de partage n-octanol/ eau	: Non disponible.	Inflammabilité (solides et gaz)	: Non disponible.		
Limites inférieure et supérieure d'explosion (d'inflammation) : Non disponible.					

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité	Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses ingrédients.
Stabilité chimique	Le produit est stable.
Matériaux incompatibles	Réactif ou incompatible avec les acides.
Conditions à éviter	Aucune donnée spécifique.
Risque de réactions dangereuses	Peut provoquer une réaction exothermique en présence d'acides.
Produits de décomposition dangereux	Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

Voie d'exposition	Voies d'entrée probables : Cutané. Voies d'entrée non probables : Orale, Inhalation.	
	<u>Effets aigus potentiels sur la santé</u>	<u>Symptômes</u>
Contact avec les yeux	Peut provoquer des brûlures aux yeux	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur larmolement rougeur
Contact avec la peau	Peut causer des brûlures cutanées	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleur ou irritation rougeur la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître
Ingestion	Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: douleurs stomacales
Inhalation	L'inhalation de vapeurs ou brume peut causer l'irritation des voies respiratoires.	Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation des voies respiratoires toux

Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
Alcohols, C9-11, ethoxylated	DL50 Cutané	Lapin	>2000 mg/kg	-
	DL50 Orale	Rat	>2000 mg/kg	-
xylènesulfonate de sodium	CL50 Inhalation	Lapin	6410 mg/m ³	4 heures
	Poussière et buées			
	DL50 Orale	Rat	>5000 mg/kg	-
Sel tétrasodique d'acide d'éthylènediamine-tétraacétique	DL50 Cutané	Lapin	>5000 mg/kg	-
disodium metasilicate	DL50 Orale	Rat	1153 mg/kg	-

Renseignements sur les effets toxicologiques

Mutagenicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Tératogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur le développement	Aucun effet important ou danger critique connu.
Effets sur la fertilité	Aucun effet important ou danger critique connu.
Sensibilisation	Non disponible.
Cancérogénicité	Aucun effet important ou danger critique connu.

12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

Données sur l'écotoxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition

Alcohols, C9-11, ethoxylated	Aiguë CE50 55 mg/l Aiguë CE50 7.5 mg/l Aiguë CE50 2686 µg/l Eau douce	Algues Daphnie Daphnie - Daphnia magna - Néonate Poisson	72 heures 48 heures 48 heures
xylènesulfonate de sodium	Aiguë CL50 7.5 mg/l Aiguë CE50 230 mg/l Aiguë CE50 >400 mg/l Aiguë CL50 >400 mg/l	Algues - Selenastrum Daphnie Poisson - Fathead minnow	96 heures 48 heures 96 heures
disodium metasilicate	Aiguë CE50 33.53 mg/l Eau douce Aiguë CL50 2320 ppm Eau douce	Crustacés - Ceriodaphnia dubia - Néonate Poisson - Gambusia affinis - Adulte	48 heures 96 heures 96 heures
Persistance et dégradation : Inconnu Potentiel de bioaccumulation : Inconnu Mobilité dans le sol : Inconnu Autres effets nocifs : Inconnu			

13. DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination Éliminer le contenu et le récipient conformément à toutes les réglementations locales, régionales et nationales en vigueur.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

	Numéro ONU	Désignation officielle de transport de l'ONU	Classe de danger relative au transport	Groupe d'emballage	Placard TMD
Classification pour le TMD	UN1760	LIQUIDE CORROSIF, N.S.A. (Métasilicate de sodium, mélange)	8	III	

Produit classé selon les sections suivantes des Règlements sur le transport des marchandises dangereuses : 2.40-2.42 (Classe 8).

Autres informations Se référer aux documents d'expédition pour l'information spécifique concernant le DOT, IMDG ou l'IATA.

15. INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION

Listes canadiennes

INRP canadien Aucun des composants n'est répertorié.

Substances toxiques au sens de la LCPE (Loi canadienne sur la protection de l'environnement) Aucun des composants n'est répertorié.

Inventaire du Canada Un composant au moins n'est pas répertorié.

Listes internationales

États-Unis Indéterminé.

16. AUTRES INFORMATIONS

Hazardous Material Information System (États-Unis)

Danger sur la santé	2
Risque d'incendie	0
Réactivité	0
Protection personnelle	B

Date d'édition/Date de révision (AAAA-MM-JJ) : 2019-03-18

Élaborée par : Département des affaires réglementaires
Wood Wyant
Une division du Groupe Sani-Marc
42, rue de l'Artisan
Victoriaville, Québec
G6P 7E3
1-819-758-1541

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.